

Note Méthodologique : coordinateur sps chantier

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Rôle fondamental pour la santé-sécurité sur les chantiers de construction.
- Prévenir les risques professionnels et garantir la conformité réglementaire.
- Coordonner les actions de prévention entre entreprises et sous-traitants en coactivité.
- Réduire accidents et pathologies professionnelles, optimiser la sécurité collective.
- Réponse à un contexte réglementaire strict pour maîtriser les obligations SST.

Point clé : La prévention des risques liés à la coexistence des activités est au cœur de la coordination SPS et s'appuie sur la conformité au Code du travail et aux exigences normatives.

Objectifs de la mission

- Accompagner toutes les parties prenantes dans la prévention des risques de coactivité.
 - Coordonner les mesures de sécurité et analyser les risques.
 - Suivre l'application des procédures de prévention (Code du travail, exigences normatives).
 - Assurer la mise en œuvre du Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS).
 - Réduire les accidents, optimiser l'organisation des interventions.
 - Clarifier les responsabilités et fluidifier la communication entre intervenants.
-

Périmètre / livrables attendus

- Chantiers de taille significative impliquant plusieurs entreprises/corps de métier.
 - Couvre la phase préparatoire et toute la durée des travaux.
 - Modalités d'accompagnement : visites de site, ateliers de coordination, audits documentaires, réunions périodiques (partie possible à distance).
 - Livrables : rapports d'audit et d'analyse, préconisations, PPSPS (plan validé), rapports de suivi et comptes rendus, tableaux de bord, coordination quotidienne (selon format).
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Analyse du site, du programme des travaux et des risques identifiés en amont.
- Prise en compte du contexte (topographie, accessibilité, météo).

- Collecte d’informations auprès des parties prenantes → Diagnostic de départ.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Examen des plans de prévention, notices, PPSPS fournis, consignes de chantier.
- Vérification de la conformité au cadre légal.
- Anticipation des insuffisances susceptibles de générer des risques.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Élaboration d’un plan d’action adapté aux spécificités du chantier.
- Organisation de la coordination entre entreprises; dispositifs complémentaires (signalisation, EPI, accès, etc.).
- Feuille de route de prévention partagée → Recommandations opérationnelles.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Suivi régulier des actions; assistance aux responsables de site.
- Rapports d’avancement et réunions de coordination.
- Ajustements nécessaires → Gestion dynamique de la santé-sécurité.

Note : Une partie de la mission (analyse documentaire) peut être conduite à distance, mais des visites régulières sur site restent indispensables pour un suivi efficace.

Planning / durée / jalons

Format	Durée	Modalités	Jalons & livrables
Mission ponctuelle	1 à 2 semaines	Visite de site, rapport d’analyse	Rapport d’audit, préconisations
Mission étendue	Plusieurs mois	Suivi continu, réunions périodiques	PPSPS, rapports de suivi, comptes rendus
Assistance à maîtrise d’ouvrage	Durée totale du chantier	Présence permanente ou programmée	Coordination quotidienne, tableaux de bord

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client (maître d’ouvrage, maîtres d’œuvre, entreprises)

- Met en place les recommandations émises par le coordinateur SPS.
- Fournit le PPSPS et les documents réglementaires requis pour le chantier.
- Veille, via les responsables de site, à la bonne application des mesures définies.

Consultant (coordinateur SPS)

- Réalise le diagnostic initial et collecte les informations clés.
- Analyse les documents réglementaires; vérifie la conformité.
- Élabore le plan d’action et les recommandations adaptées.

- Organise les réunions de coordination; assure le suivi et les rapports d'avancement.
 - Accompagne la mise en œuvre du PPSPS et les ajustements nécessaires.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Programme des travaux et études préalables de risques.
 - Données de contexte : topographie, accessibilité, conditions météorologiques.
 - Plan général de coordination (PGC).
 - PPSPS fournis par les entreprises.
 - Plans de prévention, notices et consignes de sécurité de chantier.
 - Cadre légal applicable et exigences normatives.
 - Informations collectées auprès des parties prenantes.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Réunions de coordination régulières tout au long du chantier.
 - Rapports d'avancement et comptes rendus périodiques.
 - Suivi continu et assistance pour l'application des mesures définies.
 - Vérification de la conformité au Code du travail et aux exigences normatives.
 - Mise en place d'actions correctives lorsque nécessaire.
 - Documentation et reporting obligatoires tenus à jour.
 - Combinaison de visites, ateliers et audits documentaires; flexibilité présentiel/distanciel.
-